

Pièces justificatives

Par **Marie.s**, le **05/08/2019** à **21:33**

Bonjour à tous,

J'ai une petite question car je m'inquiète beaucoup! Je vous explique: j'ai dû envoyer les pièces justificatives à la fac de droit de Strasbourg après m'être inscrite! Ils sont valides 3 sur 4 des pièces et j'ai donc dû renvoyer la 4ème! Cela fait une semaine et Jenson toujours pas eu de réponses, ils n'ont pas validés encore.. je m'inquiète car je me demande si il n'y avait pas une date limite pour envoyer les papiers.. j'ai peur de n'être pas inscrite à la fac et de le retrouver sans rien. Si vous pouvez m'aider.. merci!

Par **Isidore Beautrelet**, le **06/08/2019** à **09:23**

Bonjour

[quote]

Cela fait une semaine

[/quote]

Ben en même temps la plupart des facultés sont fermées de la mi-juillet à la mi-août. C'est donc normal que vous n'avez pas de réponse.

Pour ce qui est des dates d'inscription voici ce que j'ai pu lire sur le site de la faculté

[quote]

Inscriptions en **Licence 1 (Parcoursup et Études en France)**, conformément au calendrier national, les candidats ayant accepté une proposition d'admission de manière définitive (sans vœux maintenus en attente) doivent obligatoirement s'inscrire :

- Au plus tard le 19 juillet 2019 à douze heures (heure de Paris) pour les candidats ayant accepté une proposition d'admission entre le 15 mai 2019 et le 14 juillet 2019 inclus ;
- Au plus tard le 27 août 2019 à dix-sept heures (heure de Paris) pour les candidats ayant

accepté une proposition d'admission entre le 15 juillet 2019 et le 25 août 2019 inclus
- Au plus tard le 14 septembre 2019 inclus pour les candidats acceptés lors de la phase complémentaire.

[/quote]

<https://droit.unistra.fr/scolarité/inscriptions/#c24007>

Je vous conseille de les rappeler à partir du 19 août.

Par **Marie.s**, le **06/08/2019** à **10:58**

Merci pour votre réponse, pour l'inscription j'étais dans les temps mais ce que je ne sais pas c'est pour les pièces justificatives :/.

Par **Isidore Beautrelet**, le **06/08/2019** à **11:45**

Je pense qu'il n'y a pas lieu de vous inquiéter.
Comme je l'ai dit si vous n'avez aucune nouvelle c'est tout simplement parce qu'il n'y a personne dans les bureaux ?

D'ailleurs avez vous tenté de téléphoner ? Vous tomberez sans doute sur un message pré-enregistré qui vous indiquera la date de réouverture.

Par **Marie.s**, le **06/08/2019** à **11:58**

Oui oui j'ai téléphoné, il ne me semble pas qu'il y avait une date mais merci à vous :)

Par **Isidore Beautrelet**, le **06/08/2019** à **12:36**

Mais quand vous avez téléphoné est-ce que vous êtes tombé sur quelqu'un ?

Par **Marie.s**, le **06/08/2019** à **13:04**

Non non ça ne répond pas car ils sont en vacances, ça je le sais! Mais j'avais peur justement qu'il fallait envoyer les papiers avant leurs vacances

Par **Isidore Beautrelet**, le **06/08/2019** à **13:16**

Ok ! A mon avis, il vous l'aurait précisé s'il fallait l'envoyé avant la date de fermeture.
Bref, aucune inquiétude à avoir, il suffit d'être encore un patient.

Ne pourrissez pas le reste de vos vacances en stressant inutilement ?

Par **Marie.s**, le **06/08/2019** à **15:11**

Je vous remercie pour vos réponses et vos conseils aha! Bonne journée à vous